



## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **Concours OCTA – SD Session 2026**

#### **I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

Cet extrait du rapport du concours OCTA – SD, placé sous la présidence du général de division Jean-Marc MICHELET, présente un bilan détaillé de la session 2026.

Ce concours, offrant **7 places**, a attiré **29 candidats**, dont 26 ont été autorisés à concourir.

**23 se sont présentés aux épreuves d'admissibilité.**

Sur ces derniers, **15 ont été déclarés admissibles**, et **5 ont finalement été admis**, le dernier avec une moyenne de 10,4580/20.

#### **11 – Déroulement de l'épreuve d'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 6 janvier 2026 à VILLEJUIF (Les Esselières).

Celle-ci comprenait deux épreuves écrites :

- une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) :

L'épreuve de culture générale consiste en une dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des droits des femmes du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours et les menaces éventuelles qui peuvent exister sur ces droits en cas de crise politique, économique ou religieuse.

Cette épreuve a pour but d'apprécier les connaissances générales, les idées personnelles et les qualités de style des candidats ainsi que leurs capacités d'analyse et de méthode.

- une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5) :

Cette épreuve vise à déterminer l'aptitude des candidats à dégager les idées essentielles d'un dossier portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel.

Cette épreuve porte sur un dossier comprenant entre 20 et 30 pages.

La note de synthèse est construite selon un plan classique : introduction, développement, conclusion. Elle est entièrement rédigée. Seules les grandes parties peuvent éventuellement être précédées d'un titre. Elle doit être objective, dénuée d'appréciation personnelle.

Le candidat doit rédiger en 600 mots (tolérance + 10 %) une note de synthèse claire, précise et concise.

#### **12 – Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission**

Les épreuves d'admission ont été organisées à l'AMGN.

Les candidats ont passé :

- une épreuve d'aptitude générale (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 6) :

Cette épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel.

Elle comporte :

– un entretien individuel réalisé par un psychologue, destiné à éclairer le président du jury sur

l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cet entretien ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests écrits et un entretien oral ;

– un entretien individuel du candidat avec le président du jury assisté d'un examinateur. Pour cet entretien, le président du jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat tire au sort un sujet. Il peut, s'il le souhaite, tirer un second sujet. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de dix minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec le jury.

- **une épreuve de langue étrangère (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 2) :**

Le candidat a le choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est interdit. Après tirage au sort du texte support de l'interrogation, le candidat dispose d'un temps de préparation de vingt minutes.

Cette épreuve débute par une version. Le candidat traduit tout ou partie d'un texte rédigé en langue étrangère dans la langue française puis commente ce texte issu de la presse, portant sur un sujet d'actualité ou de société. L'épreuve se poursuit par un entretien d'ordre général avec le ou les examinateurs. Le commentaire et l'entretien s'effectuent dans la langue étrangère choisie.

- **des épreuves sportives (moyenne des notes affectée du coefficient 2) :**

- épreuve de natation (50 mètres nage libre) ;
- course de demi-fond (3000 mètres) ;
- tractions ou appuis faciaux et gainage ventral.

## **II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

### **21 – Culture générale**

Le sujet était :

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant ». Simone de Beauvoir (*témoignage de Claudine Monteil*).

Au regard de l'évolution des droits des femmes du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, pensez-vous que ces droits restent fragiles et peuvent être menacés par une crise ?

Moyenne de l'épreuve de culture générale : 7,86/20 (6,58/20 en 2025)

#### **211 – Remarques sur la forme**

La majorité des candidats maîtrise l'épreuve de dissertation avec une copie structurée (introduction – plan et conclusion).

Il est à souligner de trop nombreuses fautes d'orthographe, de conjugaison, voire de syntaxe, l'absence de définition des termes du sujet et de réelle problématique dans l'introduction, ou encore la présence de conclusions simples, sans réponse complète à la problématique, et l'absence d'ouverture.

#### **212 – Remarques sur le fond**

Les candidats présentent un manque de culture générale pour un concours d'officier. L'analyse du sujet est d'un niveau faible avec une argumentation peu élevée et des connaissances limitées.

Le sujet est autant historique que d'actualité mais les candidats se concentrent sur une période courte (et récente) et mentionnent des informations souvent erronées.

Il y a peu de références ou d'exemples pertinents, tant sur le plan national qu'international. Les mêmes exemples reviennent souvent : le droit de vote, le droit de travailler et la question de l'IVG.

#### **213 – Suggestions diverses**

Les futurs candidats doivent être plus fermement incités à s'appropriier la méthodologie de la dissertation et s'appliquer dans leur rédaction. Cela leur permettra, aisément et à minima, de glaner quelques points accordés à la forme.

**22 – Synthèse de dossier**

Le sujet était : « Intelligence artificielle et transformation du marché du travail »  
Moyenne de l'épreuve de synthèse de dossier : **9,07/20 (9,57/20 en 2025)**.

**221 – Remarques sur la forme**

La méthodologie de cette épreuve est mal maîtrisée. Certaines copies se sont vues fortement pénalisées en raison du dépassement du nombre de mots.

Par ailleurs, de nombreuses copies perdent des points en raison de fautes trop nombreuses à ce niveau de concours.

**222 – Remarques sur le fond**

Compte tenu du sujet, il était attendu, en introduction, d'avoir a minima une définition de l'intelligence artificielle (qui figurait par ailleurs dans le dossier fourni) et une mise en perspective par rapport au marché du travail. Quelques rares candidats ont restitué une définition précise des deux notions.

Sur l'exploitation du fond documentaire : le dossier doit servir de base pour construire la note, dont les axes doivent être illustrés par des références, des données chiffrées...).

Il s'agit donc bien d'une synthèse du fond documentaire, mais certains candidats se perdent dans les détails ou les restitutions trop longues d'une partie des documents, passant ainsi à côté du reste du dossier et par conséquent, d'axes majeurs. Pour certaines copies, on observe plus un assemblage d'idées prises dans chaque document, qu'un travail structuré.

Un seul candidat a pu relever que l'un des documents a été pensé par ses auteurs et généré par IA.

**223 – Suggestions diverses**

L'épreuve de synthèse étant spécifique et ne devant pas être abordée comme une dissertation, il est nécessaire de se préparer à cet exercice, afin de pouvoir restituer, dans les temps impartis, une note structurée à partir d'un fond de dossier.

La gestion du temps (lecture/analyse – restitution – relecture) doit être travaillée. La relecture de la copie ne doit pas être négligée.

**III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

La phase d'admission s'est déroulée du lundi 16 au jeudi 19 mars 2026 pour les épreuves orales et le vendredi 20 mars 2026 pour les épreuves sportives à l'académie militaire de la gendarmerie nationale à Melun (77).

**31 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes s'échelonnent de **07 à 16/20** et la moyenne générale est de **10,18/20 (10,21 en 2025)**.

**311 – Remarques sur la forme**

La tenue et l'attitude sont globalement satisfaisantes, mais nombreux sont ceux qui oublient que le jury est composé de deux membres. Les candidats oublient, à quelques exceptions près, de saluer le second membre du jury.

Certaines tenues mériteraient d'être revues en détail avant de passer un oral comportant des attendus en matière de forme et d'attitude militaire.

Attention aux écarts de langage lors de l'introduction des sujets : il convient de privilégier des formulations telles que « je vais vous présenter le sujet suivant » ou « ma démonstration portera sur le sujet suivant », plutôt que « je suis tombé sur le sujet... ».

### **312 – Remarques sur le fond**

Les prestations démontrent un manque de préparation. Nombre d'entre eux ne se sont pas investis suffisamment dans cette préparation, alors que la candidature à ce concours qui constitue un changement de corps et donc de vie professionnelle, relève et procède avant tout d'une démarche fondamentalement personnelle.

Peu connaissent réellement le corps des OCTAGN et les postes qu'ils sont susceptibles d'occuper au cours de leur carrière.

La culture générale et celle de l'actualité sont des qualités inégalement développées par les candidats, alors que certains sujets devraient être connus avec un minimum d'opinion ou d'avis par tout citoyen et a fortiori par des aspirants futurs OCTA (Union européenne, démocratie dans le monde, révolutions technologiques avec un accent particulier sur l'intelligence artificielle, nucléaire, actualité de la gendarmerie et de son « système d'arme », conflits internationaux, sujets sociétaux, etc.).

La méthodologie de présentation d'un sujet lors de l'épreuve d'aptitude générale est inéquitablement maîtrisée, voire méconnue : rares sont les candidats ayant véritablement problématisé leur sujet au-delà de son annonce, et pratiquement aucun n'a fait valoir une idée maîtresse structurante. Les ouvertures de fin d'exposé se sont révélées souvent simplistes, lorsqu'elles n'étaient pas absentes.

### **313 – Suggestions diverses**

Indiquer aux futurs candidats de déposer, en rentrant dans la salle d'examen, leurs affaires (feuilles, stylos, etc.) sur la table mise à disposition, avant de procéder à leur présentation devant le jury.

Il faut que les candidats s'entraînent, tout au long de l'année de préparation, à faire des exposés de 10 minutes, pas plus, pas moins, sur n'importe quel sujet de culture générale.

### **32 – Épreuve de langues étrangères**

Les notes s'échelonnent de :

02 à 17 moyenne de **8,19/20**.

### **321 – Remarques sur la forme**

– Les candidats se présentent à l'heure, en langue anglaise et sont en tenue correcte ;

### **322 – Remarques sur le fond**

– Les candidats manquent de culture générale anglophone, et de références, même sur une actualité récente ;

– La plupart des candidats ne se sont pas préparés correctement pour parler de leur parcours professionnel et de leur expérience ;

– La partie traduction est généralement celle qui pose le plus de problèmes au candidat ;

– La plupart des commentaires des articles de presse reste beaucoup trop superficielle et manque de structure.

### **33 – Épreuves sportives**

Les épreuves se sont déroulées dans les infrastructures municipales à Melun et au gymnase de l'AMGN sans difficulté particulière.

Les notes vont de **04,67/20 à 17/20** et la moyenne générale est de **10,29/20 (10/20 en 2025)**.

## **CONCLUSION**

### **Recommandations clés pour les futurs candidats :**

- Améliorer la méthodologie (dissertation, synthèse, expression écrite).
- Renforcer la culture générale (actualité, enjeux contemporains).
- Travailler l'aisance à l'oral (langues, entretien, présentation).
- Préparer rigoureusement les épreuves sportives.

Les lauréats sont encouragés à combler leurs lacunes avant leur scolarité à l'AMGN.